"Les gouverneurs de la BEI examinent la stratégie pour l'avenir" dans BEI-Information

Légende: Après la séance annuelle de l'année 2001 du Conseil des gouverneurs de la BEI, tenue début juin à Luxembourg, Philippe Maystadt, Président de la BEI, annonce les domaines d'activité prioritaires de la banque pour les années à venir. La banque devrait davantage concentrer son activité de prêt sur les secteurs clés déterminés par les politiques communautaires, en conformité avec sa mission de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'Union européenne.

Source: BEI-Information. 2-2001, n° 108. Luxembourg: Banque européenne d'investissement. ISSN 0250-3867.

Copyright: "Articles et informations de ce bulletin peuvent être reproduits librement; la BEI apprécierait toutefois une citation de la source et un envoi des coupures des articles".

URL:
http://www.cvce.eu/obj/"les_gouverneurs_de_la_bei_examinent_la_strategie_pour_l_avenir"_dans_bei_information-fr-68004c6e-d6ef-452c-a0c0-3fbaf1fe6371.html

Date de dernière mise à jour: 24/09/2012

Les gouverneurs de la BEI examinent la stratégie pour l'avenir : « une stabilisation de l'activité au sein de l'UE au profit des prêts à l'extérieur de l'Union ».

M. Philippe Maystadt, Président de la BEI, annonce que la Banque est prête à limiter la croissance de ses prêts dans les États membres pour élargir sa marge de manœuvre à l'extérieur de l'Union.

«Cette stratégie s'inscrit dans un contexte caractérisé par un environnement économique et politique en mutation rapide, par un appel, de la part de diverses parties intéressées, à une responsabilisation et une transparence plus grandes, par une importance accrue accordée à l'environnement et aux questions sociales, ainsi que par des débats sur le rôle qui revient aux institutions financières internationales.

La Banque va se concentrer encore davantage sur la qualité de son activité de prêt, dans les domaines où la valeur ajoutée qu'elle apporte peut être clairement mise en évidence.

Les fondements de la stratégie du Groupe de la BEI sont clairs : la BEI se doit d'opérer comme une banque publique dont l'action est inspirée avant tout par des politiques déterminées et dont la mission est de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'Union européenne, conformément à ses Statuts et aux décisions du Conseil européen. Dès 2001, le volume des prêts accordés dans l'Union ne devrait pas dépasser le niveau de 30 milliards d'EUR atteint l'année dernière. Il restera ainsi une marge de manœuvre suffisante, en particulier pour les interventions dans les pays préadhésion et ceux du Bassin méditerranéen.»

M. Maystadt s'exprimait à l'occasion de la Séance annuelle du Conseil des gouverneurs de la BEI, qui s'est tenue début juin à Luxembourg.

MM. Philippe Maystadt, Président de la BEI, annonce que la Banque est prête à limiter la croissance de ses prêts dans les États membres pour élargir sa marge de manœuvre à l'extérieur de l'Union.

M. Maystadt s'exprimait à l'occasion de la Séance annuelle du Conseil des gouverneurs de la BEI, qui s'est tenue au début du mois de juin à Luxembourg. Le Conseil des gouverneurs est composé de ministres désignés par chacun des États membres, généralement les ministres des finances, des affaires économiques ou du trésor.

«Les fondements de la stratégie du Groupe de la BEI sont clairs : la BEI se doit d'opérer comme une banque publique dont l'action est inspirée avant tout par des politiques déterminées et dont la mission est de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'Union européenne, conformément à ses Statuts et aux décisions du Conseil européen. La Banque va donc se concentrer encore davantage sur la qualité de son activité de prêt, dans les domaines où la valeur ajoutée qu'elle apporte peut être clairement mise en évidence.

Le Plan d'activité de la Banque (PAB) pour 2001-2003 spécifie que, dès 2001, le volume des prêts accordés dans l'Union ne devrait pas dépasser le niveau de 30 milliards d'EUR atteint l'année dernière. Il restera ainsi une marge de manœuvre suffisante, en particulier pour les interventions dans les pays préadhésion et ceux du Bassin méditerranéen ainsi que, à un stade ultérieur, dans les pays ACP, en Asie et en Amérique latine.

Cette tendance devrait se confirmer lors de la préparation du prochain PAB, couvrant la période 2002-2004, qui ira plus loin dans la définition de priorités plus précises.»

D'après M. Maystadt, la stratégie de la Banque s'inscrit dans un contexte caractérisé par un environnement économique et politique en mutation rapide, par un appel, de la part de diverses parties intéressées, à une responsabilisation et une transparence plus grandes, par une importance accrue accordée à l'environnement et aux questions sociales, ainsi que par des débats sur le rôle qui revient aux institutions financières

internationales.

Recentrage sur les activités de base

«Il en découle un recentrage sur les priorités réelles de la Banque : nous devons nous concentrer sur les activités de base les plus importantes, et limiter notre activité dans d'autres domaines. Les secteurs clés seront les réseaux transeuropéens, l'environnement, les petites et moyennes entreprises, les domaines relevant de l'initiative Innovation 2000 (i2i) tels que les hautes technologies et le capital humain, ainsi que les autres types de projets qui contribuent manifestement au développement régional, en particulier dans les régions les plus défavorisées.»

Coopération plus étroite avec la Commission

«Pour donner plus de poids à cette activité de prêt à l'appui d'objectifs de politique générale, nous estimons que la Banque devrait entretenir des relations plus étroites et plus profondes avec la Commission, en devenant notamment un partenaire à part entière dans ses activités de programmation. Des progrès sensibles ont déjà été enregistrés, avec l'établissement de contacts réguliers dans les domaines du développement régional, de l'environnement et des changements climatiques, mais aussi dans d'importants domaines relevant de l'i2i, tels que la recherche, les télécommunications et l'audiovisuel», a déclaré M. Maystadt au Conseil des gouverneurs.

«Un bon exemple est constitué par l'ISPA, pour lequel une coopération efficace s'est mise en place. Nous sommes convaincus qu'elle pourrait aller plus loin. Au sein de l'Union, le travail se poursuit dans le contexte des Cadres communautaires d'appui. À l'extérieur de l'Union, nous pensons que l'expérience menée avec succès en Méditerranée, associant une assistance technique (financée par la Banque au travers du METAP) et une bonification des prêts BEI à l'appui de projets environnementaux, pourrait être élargie aux pays préadhésion et accélérer ainsi la réalisation de projets urgents.»

Un nouvel outil: la «Balanced Scorecard»

M. Maystadt a informé les gouverneurs de la BEI qu'une "Balanced Scorecard" sera adoptée en vue, par exemple, de familiariser le personnel avec la stratégie de la Banque et lui permettre de comprendre comment il peut contribuer à sa réalisation.

«Nous avons l'intention d'adopter une "Balanced Scorecard", une méthode testée dans des organisations privées et publiques. Il s'agit d'une technique de gestion centrée sur la mesure des résultats, qui établit des passerelles entre la mission de la Banque, sa stratégie, le processus budgétaire et le PAB, d'une part, et les systèmes de mesure des résultats qui sont appliqués à la Banque, d'autre part. L'une des caractéristiques principales de la BSC est qu'elle couvre non seulement les indicateurs financiers mais aussi certaines dimensions non financières des activités opérationnelles.

La mise en oeuvre de cette méthode amènera la Banque à dresser un plan stratégique (une description graphique de la stratégie), à élaborer des indicateurs et des unités de mesures appropriés, à fixer des objectifs fondés sur la stratégie et enfin à répercuter ces objectifs jusqu'aux différentes unités opérationnelles.

La BSC sera utilisée comme fondement pour la mise en oeuvre des politiques générales et comme outil de communication à travers la Banque, en vue de familiariser le personnel avec la stratégie et lui permettre de comprendre comment il peut contribuer à sa réalisation. Ce sera également un outil de gestion permettant d'obtenir des informations plus précises et plus systématiques, de sorte que l'organisation, dans son ensemble, puisse s'ajuster et réagir plus rapidement. »

Une transparence accrue

«Permettez-moi d'attirer votre attention sur des innovations importantes concernant la façon dont, au cours de l'année écoulée, la BEI s'est rendue plus transparente et ouverte aux regards extérieurs. Bien entendu,

notre responsabilité principale reste celle que nous avons envers nos gouverneurs et nos administrateurs ; nous avons noué d'étroites relations avec le Parlement européen, mais nous estimons que d'autres ont aussi le droit de savoir ce que fait la BEI.

La Banque a adopté une nouvelle politique d'information, qui a été communiquée au Conseil d'administration et figure sur notre site Internet. Nous présentons désormais sur ce même site des informations sur les projets, sous ré serve que le promoteur soit d'accord, avant que le Conseil d'administration ait pris une décision à leur sujet.

Nous avons révisé l'exposé de nos principes d'action en matière d'environnement, qui se trouve également sur notre site Internet et qui sera suivi de déclarations sur notre contribution à la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne sur les changements climatiques et la promotion du développement durable.

Depuis quelques années maintenant, la Banque a établi un dialogue avec des représentants de la société civile (ONG). Nous allons prolonger ce dialogue en organisant, dans un proche avenir, une réunion ouverte avec des ONG pour débattre de la nouvelle politique d'information et de la politique relative à l'environnement.

L'année dernière, à la Séance annuelle du Conseil des gouverneurs, je me suis engagé à soumettre toutes les activités de la Banque, sans exception, à une procédure d'audit. Comme l'a clairement dit le Président du Comité de vérification, le Comité de direction n'a pas ménagé ses efforts pour que les activités de la Banque fassent l'objet d'un audit complet et détaillé. Au cours de l'année à venir, nous continuerons à coopérer étroitement avec le Comité de vérification pour atteindre cet objectif. Dans le même temps, il est important que les procédures d'audit et de contrôle des activités de la Banque ne se traduisent pas par une charge excessive pesant sur le personnel de la Banque, relativement peu nombreux.»